



**NOMBRE DE CONSEILLERS**

ELUS : 11  
EN FONCTION :  
PRESENTS : 7  
VOTANTS : 9  
CONTRE : 0  
ABSENTION : 0  
POUR : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 5 décembre 2022

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy,

Etaient excusés : VENERA Christophe, Philippe Francine (pouvoir à SAUNIER Jean-Marc), JOUANNEAU Fanny, VINCENT Denise (pouvoir à GONON Florence),

JOUANNY Michèle a été nommée secrétaire de séance.

**Délibération n° 2022/63 : Salle de restauration scolaire à la salle polyvalente – convention d'occupation précaire avec le SIEPAF**

Monsieur le Maire propose de conventionner avec le SIEPAF l'utilisation de la salle de restauration scolaire à la salle polyvalente à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Il propose de fixer la redevance annuelle à 3 520 €, dont 1 000€ pour de petits travaux d'entretien et 2 520 € d'amortissement des investissements réalisés en 2022 sur 25 ans. Il précise que les frais d'électricité seront pris en charge par l'occupant, ainsi que l'eau et l'assainissement.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

**APPROUVE** la convention d'occupation précaire de la salle de restauration scolaire à la salle polyvalente avec ses équipements telle que présentée,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation précaire de la salle de restauration scolaire à la salle polyvalente avec le SIEPAF,

**MANDATE** Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à cet effet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture : 13 DEC. 2022

Date de publication : 13 DEC. 2022

